



La pluie estivale sauve les cultures d'automne

Les cultures d'hiver ont été très pénalisées par la sévère sécheresse du printemps 2011, même si les résultats sont meilleurs qu'au niveau régional. Les pluies de juillet et d'août ont évité aux agriculteurs une mauvaise récolte en tournesol et en maïs.

Le prix du lait de chèvre a baissé de 5 % par rapport à 2010. Ce qui inquiète les éleveurs car leurs charges de production ont, en revanche, augmenté.

En 2011, les surfaces des **céréales** ont régressé en Deux-Sèvres d'environ 2 000 ha. Hormis le blé tendre, elles ont toutes perdu des surfaces. Celles en blé tendre ont moins augmenté qu'au niveau régional (+ 0,6 % contre 2,8 %). Cette culture a affiché, en 2011, des rendements faibles, 53 q/ha soit 11 q/ha de moins que la moyenne quinquennale 2006-2010. Néanmoins, le tonnage produit s'est un peu moins effondré qu'au niveau régional (- 14% contre - 18%).

La sécheresse printanière a touché toutes les cultures. Avec des rendements très décevants, elles ont enregistré des pertes de production pouvant atteindre 26 % par rapport à 2010 (blé dur, orges et pois protéagineux).

Le colza, comme dans les autres départements, reste la seule culture d'hiver qui obtient des résultats très corrects : 32 q/ha.

D'excellents rendements en maïs

La pluie estivale a été très bénéfique aux cultures mises en place au printemps. Le **tournesol** et les **maïs**, malgré une levée difficile, ont pu profiter des pluies de juillet. Pour ces deux cultures, les rendements ont été meilleurs que les moyennes quinquennales (24 q/ha contre 23 q/ha en 2006-2010 pour le tournesol, 100 q/ha contre 87 q/ha pour le maïs). Des maïs non irrigués ont obtenu des belles performances,

dépassant selon les sols, des rendements en maïs irrigués.

Une production fourragère printanière sinistrée

La **production fourragère** des prairies au printemps a été très affectée par la sécheresse. Les pertes de la production de printemps ont été supérieures de 44 % par rapport à une année normale, celles d'automne un peu plus de 30 %.

Jusqu'en juin, l'absence de pluies et les températures élevées ont provoqué un net ralentissement de la pousse d'herbe. Les animaux ont consommé l'herbe plus vite que la repousse. A la recherche de ressources complémentaires de fourrages, des éleveurs ont semé, en conséquence, des cultures dérobées avec succès. Les pluies estivales ont permis un redémarrage des prairies.

Cette année encore, des procédures de reconnaissance de calamités agricoles sur les fourrages ont été engagées dans les quatre départements de la région.

Melon : marché morose

Contrairement à la Vienne, les surfaces en **melon** ont légèrement augmenté mais avec des rendements moins élevés qu'en 2010. Les fruits, grâce à un très bon état sanitaire, ont été de bonne qualité. Récoltés très en avance, les melons sont

Production de blé tendre : 14 % en moins

Récolte 2011	Surface (ha)	Rendement (q/ha)		Évolution 2011/2010 (%)	
		2011	moyen 2006 à 2010	Surface	Production
Blé tendre	104 800	53	64	+ 0,6	- 14,0
Blé dur	7 440	46	54	- 19,0	- 25,5
Orges	14 100	48	57	- 14,9	- 21,4
Maïs grain	24 000	100	87	- 5,7	+ 13,6
Colza	27 460	32	30	+ 2,0	+ 12,6
Tournesol	34 300	24	23	+ 0,7	+ 9,8
Pois protéagineux	4 150	26	35	- 9,1	- 23,8
Maïs fourrage	28 200	120	113	- 0,8	+ 16,7
Melon	1 800	165	151	+ 3,0	+ 2,4

Source : Agreste - Statistiques agricoles annuelles

entrés en concurrence avec ceux du sud de la France. Leurs prix ont été dégradés par un marché saturé. La météo fraîche et pluvieuse de l'été n'a pas favorisé leur consommation. Les déchets ont été nombreux et ont conduit à des surcoûts de main-d'œuvre et de conditionnement.

Des inquiétudes pour le lait de chèvre

Malgré des baisses de production et de livraison de **lait de chèvre**, les prix n'ont pas été rémunérateurs. Ils ont à peine couvert des charges de production alourdies par l'augmentation des intrants. La consommation de fromages de chèvre stagne et ne favorise pas la hausse des prix du lait. En France, 7 fromages industriels de chèvre sur 10 sont produits en Poitou-Charentes, principalement en Deux-Sèvres.

75 % du territoire en terres agricoles

Le département des Deux-Sèvres doit son nom aux deux rivières principales qui le traversent : la Sèvre Niortaise au sud et la Sèvre Nantaise au nord-ouest. Une bande au relief plus marqué (150-200 mètres) prend le département en écharpe selon un axe sud-est - nord-ouest et détermine des conditions agro-climatiques tranchées face aux vents océaniques.

L'agriculture couvre 75 % du territoire. L'utilisation des terres agricoles se partage essentiellement entre la culture des fourrages de tous types (maïs et prairies) pour l'alimentation des animaux et la surface en céréales, oléagineux, protéagineux.

Comme dans les trois autres départements de la région, le blé arrive en tête de la sole céréalière avec 104 800 ha. Les oléagineux, très présents, couvrent 63 500 hectares.

Premier département caprin

Le département des Deux-Sèvres est spécialisé en productions animales dont il tire environ la moitié de sa richesse agricole. Il se distingue très nettement des autres départements de la région Poitou-Charentes plus orientés vers les productions végétales.

En 2011, avec un troupeau caprin de 168 600 femelles, le département des Deux-Sèvres se place au premier rang national et livre 26 % de la collecte française de lait de chèvre à l'industrie.

L'élevage bovin, principalement destiné à la viande, est basé sur un troupeau de 101 600 vaches allaitantes.

Cette orientation vers l'élevage a permis aux marchés de Lezay et Parthenay de devenir des lieux de cotation de référence respectivement pour les petits veaux et les animaux de boucherie.

L'élevage ovin orienté vers la production de viande compte 160 000 brebis-mères en 2011. Il est, comme au niveau national, en constante perte d'effectif depuis 1982.

L'importance des élevages de lapins et de volailles place, en 2008, le département au deuxième rang national pour les lapins et parmi les dix premiers départements producteurs de volailles.

Surface moyenne de 72 ha

Au recensement 2010 en Deux-Sèvres, 8 620 chefs d'exploitation et coexploitants assurent la direction de 6 440 unités de production et apportent 66 % du travail agricole. L'agriculture départementale emploie 12 520 personnes. Les exploitations mettent en valeur une surface moyenne de 72 hectares, alors que les 4 540 moyennes et grandes exploitations entretiennent des unités moyennes de 99 ha.

Données de cadrage

Population totale en 2009 (<i>habitant</i>)	367 190
Pluviométrie moyenne (1971-2000)	874 mm
Superficie du département (<i>ha</i>)	603 688
Part de la SAU dans la superficie (%)	75
Taux de boisement (%)	12

Sources : INSEE, Météo France et Agreste - SAA 2011

Palmarès national

	Données 2011	Rang 2010
SAU des exploitations (<i>ha</i>)	448 764	14 ^e
SCOP (*) (<i>ha</i>)	236 290	19 ^e
Céréales (<i>ha</i>)	167 870	18 ^e
Colza (<i>ha</i>)	27 760	22 ^e
Tournesol (<i>ha</i>)	34 300	7 ^e
Melon (**) (<i>ha</i>)	1 800	2 ^e
Chèvres (<i>tête</i>)	168 600	1 ^{er}
Brebis-mères (<i>tête</i>)	160 100	7 ^e
Vaches nourrices (<i>tête</i>)	101 600	12 ^e
Vaches laitières (<i>tête</i>)	37 320	35 ^e
Tuiles-mères (<i>tête</i>)	14 600	14 ^e

(*) Surfaces en céréales, oléagineux, protéagineux
(**) y c. surfaces hors département exploitées par les producteurs des Deux-Sèvres

Source : Agreste - Statistiques agricoles annuelles

Des produits valorisés sous signe officiel de qualité

- l'AOP Beurre Charentes-Poitou
- l'AOP Chabichou du Poitou
- le melon du Haut Poitou (IGP)
- le Label Rouge Parthenaise
- le VDQS vins du Thouarsais
- l'IGP jambon de Bayonne
- l'AOP Anjou (nord Deux-Sèvres)
- l'AOP viande bovine du Maine-Anjou

AOP : Appellation d'Origine Protégée
IGP : Indication Géographique Protégée
VDQS : Vin Délimité de Qualité Supérieure

Sources : INAO et IRQUA

Pour en savoir plus :

- . Le bilan agricole 2011 - Agreste Poitou-Charentes - n° 3 - février 2012
- . Recensement agricole 2010 en Deux-Sèvres - Agreste Poitou-Charentes - n° 23 - octobre 2011

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2012

Prix : 3,00 €

Préfecture de la région Poitou-Charentes
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
15, rue Arthur Ranc - BP 40537
86020 POITIERS CEDEX
Tél. : 05.49.03.11.91 Fax : 05.49.03.11.12
e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Alain MAURAND

Rédactrice : Marie-France MAROT

Composition : SRISE Poitou-Charentes

Impression : SRISE Poitou-Charentes

ISSN : 1282-2205

http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole

http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr